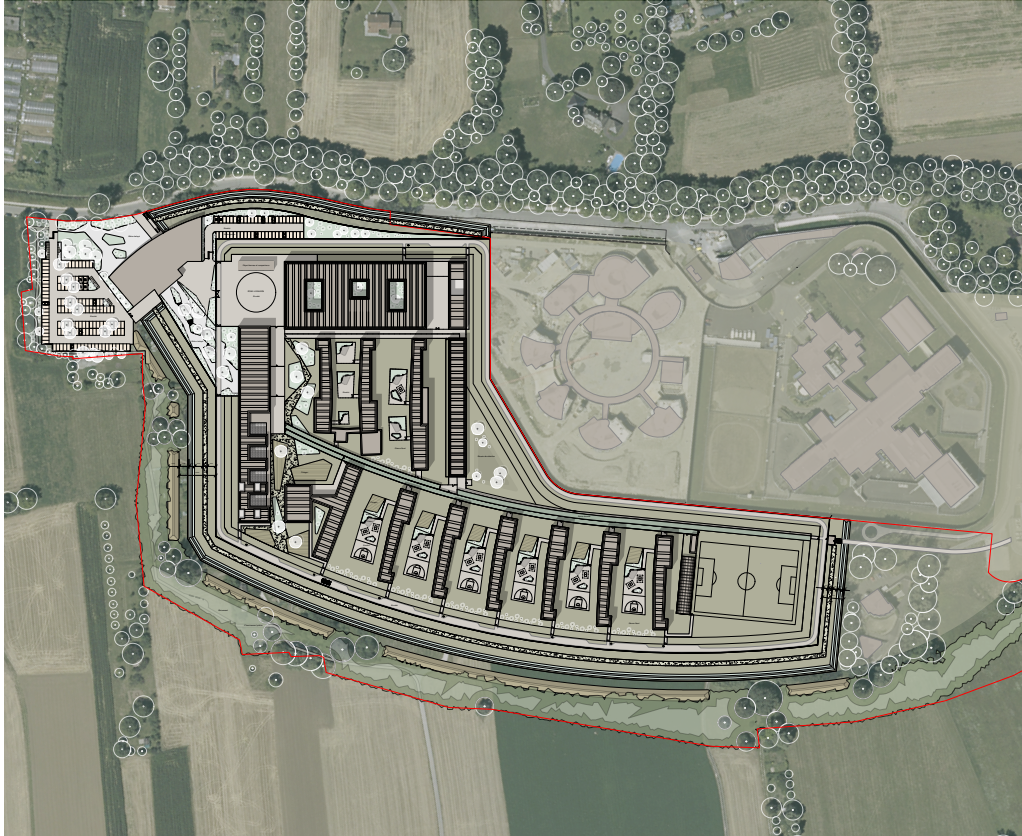




établissement pénitentiaire «Les Dardelles»

chemin des Dardelles - Puplinge - Genève



maître d'ouvrage
Etat de Genève

architectes
atelier d'architecture
Jacques Bugna
en association avec
archi5 PROD

ingénieur civil
Thomas Jundt ingénieurs civils

ingénieurs cvse
Rigot Rieben Engineering
SRG Engineering

architecte paysagiste
In Situ

entreprise totale
Lozinger Marazzi

type de procédure
appel d'offres
en entreprise totale

résultat
3^{ème} rang

programme
Etablissement pénitentiaire pour adultes de 450 places de détention pour l'exécution des peines. Le programme regroupe l'ensemble des fonctions d'un centre de détention, soit : l'administration, le greffe, les locaux du personnel, les parloirs, les zones habitats, la formation, les loisirs, les cultes et le sport, les ateliers, le secteur médical et le quartier disciplinaire

sbp 41'000 m²

coût total CHF 216'000'000.-

conception
2015 - 2016

Le projet des Dardelles représente une nouvelle occasion de questionner la prison et l'enfermement. Un des enjeux majeurs de la création d'un nouveau centre pénitentiaire est la lisibilité pour tous du fonctionnement de l'ensemble. La clarté du plan masse est primordiale, puisqu'elle facilite la compréhension de ce projet complexe aux fonctions imbriquées, où chaque espace est traité dans sa spécificité.

Le dessin du bâti à l'intérieur de l'enceinte suit les principes d'un campus. Les bâtiments de type pavillonnaire donnent une large place au paysage tout en répondant aux logiques de fonctionnalité et de sécurité propre au programme. L'échelle du bâti et le rapport entre volumes confèrent à l'ensemble le visage d'un projet à taille humaine.

La composition de l'ensemble offre des configurations spatiales variées, vivantes et propices à la sociabilité, avec pour objectif de créer un cadre de vie au plus proche de la vie à l'extérieur et ainsi sortir des modèles carcéraux connus (plan radial, plan en étoile ou plan carré sur cour).

Le projet s'appuie sur une conviction : la richesse sensorielle du monde extérieur doit franchir les murs de la prison. La recherche d'un cadre de vie au plus proche de la vie extérieure est un atout pour le bien-être de l'ensemble des types de population qui se côtoient à l'intérieur de l'enceinte (visiteurs, personnel administratif, formateurs, personnel médical, gardiens et détenus).

